



World Food
Programme

Programme
Alimentaire
Mondial

Programa
Mundial de
Alimentos

برنامج
الغذية
العالمي

The Food Aid Organization of the United Nations

PDB/2007/091
29 novembre 2007

Le Secrétariat du PAM a l'honneur d'informer les États membres de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) que, conformément à l'article V(a) du Statut du PAM, le Conseil économique et social et le Conseil de la FAO ont élu, le 25 avril 2007 et le 26 novembre 2007 respectivement, les États suivants pour siéger au Conseil d'administration du PAM à compter du 1^{er} janvier 2008:

Date de l'expiration du mandat	Membres élus par le Conseil de la FAO	Membres élus par le Conseil économique et social
31 décembre 2008	Algérie ¹ Colombie Finlande ² Italie ³ République-Unie de Tanzanie ⁴ Slovénie	Indonésie Japon Mexique Royaume-Uni Ukraine Zimbabwe
31 décembre 2009	États-Unis d'Amérique Pakistan Pays-Bas Pérou Philippines Zambie	Belgique ⁵ Cap-Vert Fédération de Russie Inde Iran (République islamique d') Suède
31 décembre 2010	Allemagne Canada Guinée Haïti Koweït République démocratique du Congo	Australie Burundi Cuba Norvège Soudan Thaïlande

¹ L'Algérie, élue pour 2006/2007/2008, a renoncé à son siège en faveur du Soudan pour l'année 2007 et l'occupera de nouveau à compter du 1^{er} janvier 2008 jusqu'à la fin du mandat restant à courir, c'est-à-dire fin 2008.

² La Suisse, élue pour 2006/2007/2008, a renoncé à son siège en faveur de la Finlande à compter du 31 décembre 2007 et jusqu'à la fin du mandat restant à courir, c'est-à-dire fin 2008.

³ L'Autriche, élue pour 2006/2007/2008, a renoncé à son siège en faveur de l'Italie à compter du 31 décembre 2007 et jusqu'à la fin du mandat restant à courir, c'est-à-dire fin 2008.

⁴ Le siège occupé par roulement a été attribué à un pays de la Liste A pour 2000/2001/2002, de la Liste B pour 2003/2004/2005, de la Liste A pour 2006/2007/2008 et de la Liste C pour 2009/2010/2011. Les États membres conviendront par la suite d'un nouvel ordre de roulement.

⁵ La Nouvelle-Zélande, élue pour 2007/2008/2009, a renoncé à son siège en faveur de la Belgique à compter du 31 décembre 2007 et jusqu'à la fin du mandat restant à courir (soit pour 2008 et 2009).



Le Secrétariat saisit cette occasion pour informer les États membres que le Conseil d'administration du PAM élira son Bureau à sa première session ordinaire de 2008, qui se tiendra dans la semaine du 4 au 7 février 2007.